

# *Les oiseaux du Pays d'Ouche*

**Dates de prospection** : 6, 7 et 8 mai 2006  
17 et 18 juin 2006

**Rédaction** : Frédéric MALVAUD

## RESUMÉ

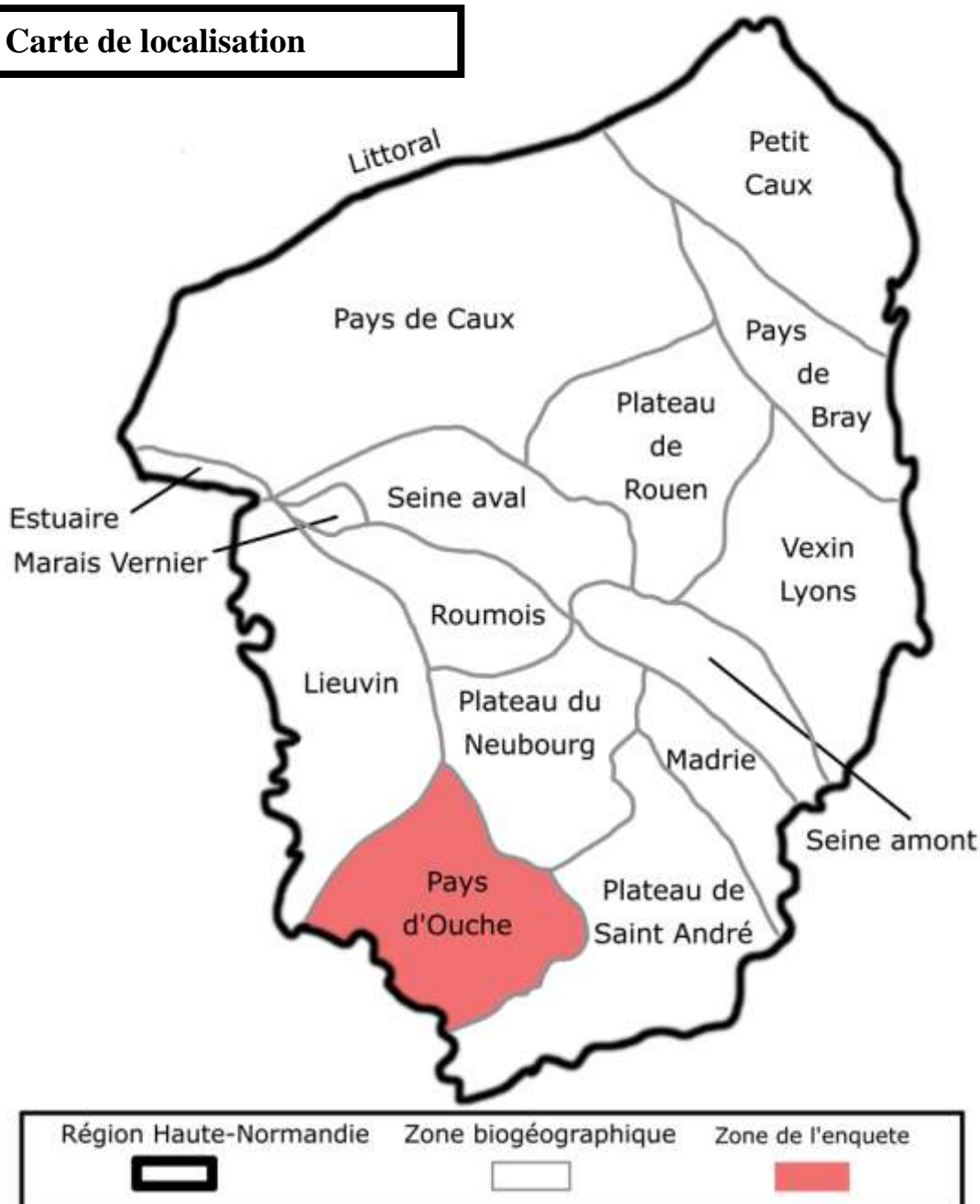
La LPO-Haute-Normandie a prospecté en 2006 la campagne du pays d'Ouche (bocages, petits bois, villages et zones cultivées). Cette étude a été réalisée lors de deux week-end en mai et juin. 15 secteurs ont été suivis. L'étude a permis d'évaluer les effectifs et les densités de 72 espèces nicheuses et de préciser leur abondance et leur fréquence.

L'étude a mis en évidence de remarquables populations de quelques espèces d'intérêt patrimonial (busard Saint-Martin, moineau friquet, fauvette babillarde...). Elle a aussi permis de constater l'abondance des fauvettes, mais aussi du pipit des arbres ou de la tourterelle des bois.

## 1. INTRODUCTION

Entre Charentonne à l'Ouest et Iton à l'Est, traversé par la haute vallée de la Risle, le Pays d'Ouche constitue la marge sud-ouest de la Haute-Normandie. Campagne peu peuplée, ses seules villes importantes sont Bernay, Beaumont le Roger, la Barre en Ouche, Broglie, Breteuil et Conches.

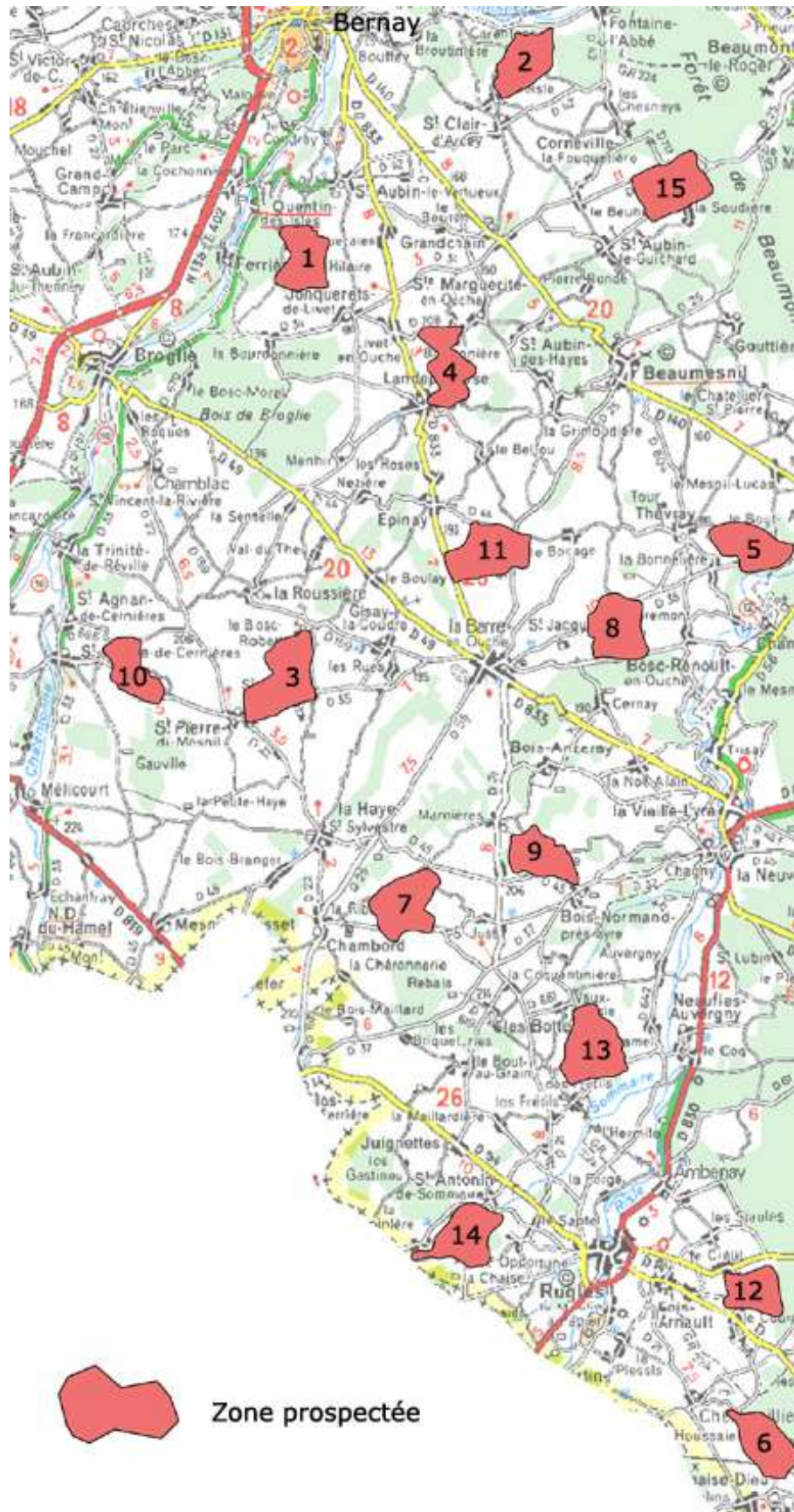
**Carte de localisation**



Près de 40% de cette région est occupé par la forêt grâce à la présence du massif de Conches-Breteuil, mais aussi de la forêt de Beaumont et du bois de Broglie.

Nous avons prospecté uniquement les parties bocagères situées à l'ouest du massif de Conches-Breteuil, entre Risle et Charentonne.

## CARTE DES ZONES PROSPECTEES



Le paysage est composé de cultures et de beaucoup de petits bois, de villages. Les prairies ont presque disparu. Ceci constitue une grande différence avec le Lieuvin, la deuxième étant l'importance des petits bois dans le pays d'Ouche. Même si le bocage est très ouvert, les haies arborées ou buissonneuses sont nombreuses.

Nous avons prospecté 15 zones de 50 à 200 ha chacune, représentant au total 1900 ha, soit 3,5% des 53 000 ha de ce secteur de bocage.

### LISTE DES ZONES PROSPECTEES

BOCAGE DU PAYS D'OUCHE 2006

SUPERFICIE 53 000 ha

N° Zone	Commune	Superficie
1	Jonquerets de Livet	100 ha
2	St Clair d'Arcey	100 ha
3	St Ouen de Mancelles	200 ha
4	Landépeureuse	100 ha
5	St Aubin sur Risle Ajou	100 ha
6	Cheronvilliers	100 ha
7	Chambord	150 ha
8	Bosc Renoult en Ouche	150 ha
9	Marnières	100 ha
10	Le Buisson Cantepie	100 ha
11	Epinay	150 ha
12	Bois Arnault	100 ha
13	Vaux sur Risle	200 ha
14	St Antonin de Sommaire	150 ha
15	St Aubin de Guichard	200 ha
	<b>TOTAL</b>	<b>1900 ha</b>

73 espèces ont été observées, dont 72 nicheuses probables ou certaines pour 3587 couples d'oiseaux contactés avec 40 espèces en moyenne par échantillon (mais certains échantillons faisaient 150 ou 200 ha au lieu de 100 ha). Le secteur (100 ha) présentant le plus d'espèces (49) et surtout la plus grande densité (413 couples) est celui situé...en vallée de la Risle !

Une espèce est seulement nicheuse possible : la pie-grièche écorcheur.

**TABLEAU GENERAL (RESULTATS DU BOCAGE PAYS D'OUCHÉ)**

	<b>Espèces</b>	<b>Fréquence (en %)</b>	<b>ABONDANCE : Effectifs totaux (nombre de couples sur 1900 ha)</b>	<b>Effectifs estimés dans le bocage du Pays d'Ouche</b>	<b>Densité moyenne (couples / km2)</b>
1	Accenteur mouchet	100	91	2 500	4,7
2	Alouette des champs	80	57	1 500	3,0
3	Bergeronnette des ruisseaux	7	2		
4	Bergeronnette grise	100	47	1 300	2,4
5	Bergeronnette printanière	33	8	200	0,4
6	Bondrée apivore	7	1		
7	Bouvreuil pivoine	40	12	300	0,6
8	Bruant jaune	100	150	4 000	7,9
9	Bruant proyer	7	1		
10	Bruant zizi	20	3	100	0,1
11	Busard Saint-Martin	47	7	20	
12	Buse variable	87	17	100	0,1
13	Caille des blés	13	2		
14	Canard colvert	47	18	500	0,9
15	Chardonneret élégant	93	52	1 500	2,7
16	Corbeau freux	7	50	1 400	2,6
17	Cornelle noire	100	51	1 400	3
18	Coucou gris	40	9	200	0,4
19	Epervier d'Europe	27	4	10	
20	Etourneau sansonnet	100	113	3 000	5,9
21	Faisan de colchide	20	5	140	0,2
22	Faucon crécerelle	87	18	100	0,1
23	Faucon hobereau	13	2		
24	Fauvette à tête noire	100	209	6 000	11
25	Fauvette babillarde	33	6	150	0,3
26	Fauvette des jardins	53	34	1 000	1,7
27	Fauvette grisette	93	56	1 500	2,9
28	Gallinule poule-d'eau	47	10	300	0,5
29	Geai des chênes	47	10	300	0,5
30	Gobemouche gris	27	6	150	0,3
31	Grimpereau des jardins	60	27	750	1,4
32	Grive draine	87	34	1 000	1,7
33	Grive musicienne	87	46	1 300	2,4
34	Hirondelle de fenêtre	53	28	800	1,4
35	Hirondelle rustique	100	139	4 000	7,3
36	Hypolaïs polyglotte	80	40	1 000	2,1
37	Linotte mélodieuse	93	91	2 500	4,7
	<b>Espèces</b>	<b>Fréquence (en %)</b>	<b>ABONDANCE : Effectifs totaux</b>	<b>Effectifs estimés dans le bocage du</b>	<b>Densité moyenne</b>

## LPO Haute-Normandie

			<i>(nbre de couples sur 1900 ha)</i>	<b>Pays d'Ouche</b>	<i>(couples / km2)</i>
38	Martinet noir	7	1		
39	Martin-pêcheur d'Europe	7	1		
40	Merle noir	100	304	8 500	16
41	Mésange à longue queue	27	10	300	1
42	Mésange bleue	93	82	2 300	4
43	Mésange charbonnière	93	95	2 600	5
44	Mésange huppée	7	2		
45	Mésange nonnette	27	10	300	0,5
46	Moineau domestique	100	311	8 700	16,3
47	Moineau friquet	20	3	80	0,1
48	Perdrix grise	47	8	200	0,4
49	Pic épeiche	40	7	200	0,3
50	Pic épeichette	7	2		
51	Pic noir	13	2		
52	Pic vert	53	18	500	0,9
53	Pie bavarde	53	21	600	1,1
54	Pigeon biset	53	25	700	1,3
55	Pigeon colombin	7	2		
56	Pigeon ramier	100	179	5 000	9,4
57	Pinson des arbres	100	400	11 000	21
58	Pipit des arbres	73	25	700	1,3
59	Pipit farlouse	20	7	200	0,3
60	Pouillot fitis	27	7	200	0,3
61	Pouillot véloce	100	108	3 000	5,6
62	Roitelet huppé	40	12	300	0,6
63	Rosignol philomèle	7	2		
64	Rougegorge familier	80	86	2 400	4,5
65	Rougequeue à front blanc	13	2		
66	Rougequeue noir	60	18	500	0,9
67	Sittelle torchepot	40	16	450	0,8
68	Tarier pâtre	40	18	500	0,9
69	Tourterelle des bois	87	39	1 000	2
70	Tourterelle turque	87	89	2 500	5
71	Troglodyte mignon	93	105	3 000	5,5
72	verdier d'Europe	100	103	3 000	5,4

**DENSITES COMPAREES (Haute-Normandie, Bray, Lieuvin, Pays d'Ouche)**

	<b>Espèces</b>	<b>BRAY</b> <i>57 000 ha</i>	<b>LIEUVIN</b> <i>90 000 ha</i>	<b>OUCHÉ</b> <i>53 000 ha</i>	<b>HAUTE NORMANDIE</b>
1	Accenteur mouchet	2	3,5	4,7	4
2	Alouette des champs	2,2	1,5	3	2,8
3	Bergeronnette flavéole				0,2
4	Bergeronnette grise	1,6	1,6	2,4	1
5	Bergeronnette printanière	0,4		0,4	0,5
6	Bouvreuil pivoine	0,3	0,9	0,6	0,7
7	Bruant jaune	3,4	4,5	7,9	2,4
8	Bruant proyer				0,5
9	Bruant zizi			0,1	
10	Buse variable	0,1	0,1	0,2	0,1
11	Caille des blés		0,1	0,1	0,4
12	Canard colvert	0,5	0,1	0,9	0,6
13	Chardonneret élégant	2,4	2,4	2,7	2,2
14	Choucas des tours	NC			0,8
15	Corbeau freux	NC	0,5	2,6	2,4
16	Corneille noire	3	3	3,2	3,2
17	Coucou gris	0,6	0,3	0,4	0,5
18	Etourneau sansonnet	5,8	5,4	5,9	8
19	Faisan de colchide	0,2		0,2	0,3
20	Faucon crécerelle	0,2	0,2	0,2	0,1
21	Fauvette à tête noire	4,2	7,9	11	8
22	Fauvette babillarde	0,6		0,3	
23	Fauvette des jardins	1,9	1,2	1,7	1,2
24	Fauvette grisette	2,5	1,2	2,9	2
25	Gallinule poule d'eau	0,3	0,3	0,5	1
26	Geai des chênes	0,3	0,9	0,5	0,8
27	Gobemouche gris	0,4	1,3	0,3	0,4
28	Grimpereau des jardins	0,8	0,2	1,4	1,6
29	Grive draine	0,8	3,3	1,7	1,2
30	Grive musicienne	1,6	3,8	2,4	2,4
31	Hirondelle de fenêtre	1,9	2,7	1,4	1,6
32	Hirondelle rustique	5	5,9	7,3	4
33	Hypolaïs polyglotte	0,6	0,4	2,1	0,6
34	Linotte mélodieuse	2,3	3,1	4,7	2
35	Merle noir	6	14	16	12
36	Mésange à longue queue	0,6	1	0,5	1
37	Mésange bleue	1,1	2	4,3	4
38	Mésange charbonnière	2,4	3,4	5	8
39	Mésange huppée			0,1	0,3
40	Mésange nonnette		0,7	0,5	1
41	Moineau domestique	7,4	12,8	16,3	16
42	Moineau friquet	0,4	0,3	0,1	
43	Perdrix grise	0,3	0,5	0,4	1
44	Pic épeiche	0,3	0,4	0,3	0,7

	Espèces	BRAY 57 000 ha	LIEUVIN 90 000 ha	OUCHÉ 53 000 ha	HAUTE NORMANDIE
45	Pic épeichette			0,1	0,1
46	Pic noir			0,1	
47	Pic vert	0,9	0,3	0,9	0,8
48	Pie bavarde	1,4	1,8	1,1	1,2
49	Pigeon biset	2,2	2,1	1,3	2,7
50	Pigeon colombin			0,1	0,2
51	Pigeon ramier	3	7,4	9,4	12
52	Pinson des arbres	6,7	13,5	21	12
53	Pipit des arbres	0,7	0,5	1,3	0,5
54	Pipit farlouse	0,8		0,3	0,6
55	Pouillot fitis	0,3	0,2	0,3	0,8
56	Pouillot véloce	4,7	9,4	5,6	8
57	Roitelet huppé	0,2	1,1	0,6	0,8
58	Roitelet à triple bandeau				0,3
59	Rosignol philomèle	0,1		0,1	0,2
60	Rougegorge familier	2	7,5	4,5	8
61	Rougequeue à front blanc	1,3	0,2	0,1	0,1
62	Rougequeue noir	1,3	1,1	0,9	0,8
63	Serin cini				0,2
64	Sittelle torchepot		0,2	0,8	1,6
65	Tarier pâtre	0,5	0,1	0,9	0,4
66	Tourterelle des bois	0,3	1,4	2	1,2
67	Tourterelle turque	2,5	4	4,6	4
68	Troglodyte mignon	4,9	8,4	5,5	8
69	Verdier d'Europe	2	3,5	5,4	2,8

## 2. INTERET PATRIMONIAL

### CLASSEMENT DES ESPECES PAR INTERET PATRIMONIAL

	ESPECE	STATUT
1	Pie-grièche écorcheur	Rare Liste rouge
2	Martin-pêcheur d'Europe	Assez rare Liste orange
3	Moineau friquet	Assez rare Liste orange
4	Rougequeue à front blanc	Assez rare Liste orange
5	Bergeronnette des ruisseaux	Assez rare
6	Bondrée apivore	Assez rare
7	Bruant zizi	Assez rare
8	Busard Saint-Martin	Assez rare
9	Epervier d'Europe	Assez rare
10	Faucon hobereau	Assez rare
11	Fauvette babillarde	Assez rare
12	Pic noir	Assez rare
13	Bergeronnette printanière	Peu commun
14	Bruant proyer	Peu commun
15	Buse variable	Peu commun



	<b>ESPECE</b>	<b>STATUT</b>
16	Caille des blés	Peu commun
17	Faisan de colchide	Peu commun
18	Faucon crécerelle	Peu commun
19	Gobemouche gris	Peu commun
20	Mésange huppée	Peu commun
21	Pic épeichette	Peu commun
22	Pigeon colombin	Peu commun
23	Pipit des arbres	Peu commun
24	Pipit farlouse	Peu commun
25	Rosignol philomèle	Peu commun
26	Tarier pâtre	Peu commun
27	Accenteur mouchet	Commun
28	Alouette des champs	Commun
29	Bergeronnette grise	Commun
30	Bouvreuil pivoine	Commun
31	Bruant jaune	Commun
32	Canard colvert	Commun
33	Chardonneret élégant	Commun
34	Corbeau freux	Commun
35	Corneille noire	Commun
36	Coucou gris	Commun
37	Etourneau sansonnet	Commun
38	Fauvette à tête noire	Commun
39	Fauvette des jardins	Commun
40	Fauvette grisette	Commun
41	Gallinule poule-d'eau	Commun
42	Geai des chênes	Commun
43	Grimpereau des jardins	Commun
44	Grive draine	Commun
45	Grive musicienne	Commun
46	Hirondelle de fenêtre	Commun
47	Hirondelle rustique	Commun
48	Hypolaïs polyglotte	Commun
49	Linotte mélodieuse	Commun
50	Martinet noir	Commun
51	Merle noir	Commun
52	Mésange à longue queue	Commun
53	Mésange bleue	Commun
54	Mésange charbonnière	Commun
55	Mésange nonnette	Commun
56	Moineau domestique	Commun
57	Perdrix grise	Commun
58	Pic épeiche	Commun
59	Pic vert	Commun
60	Pie bavarde	Commun
61	Pigeon biset	Commun
62	Pigeon ramier	Commun
63	Pinson des arbres	Commun
64	Pouillot fitis	Commun

	<b>ESPECE</b>	<b>STATUT</b>
65	Pouillot véloce	Commun
66	Roitelet huppé	Commun
67	Rougegorge familier	Commun
68	Rougequeue noir	Commun
69	Sittelle torchepot	Commun
70	Tourterelle des bois	Commun
71	Tourterelle turque	Commun
72	Troglodyte mignon	Commun
73	Verdier d'Europe	Commun

L'espèce la plus remarquable, la pie-grièche écorcheur (liste rouge), est seulement un nicheur possible. L'observation concerne un mâle qui peut être un migrateur égaré. Il faudra donc retourner sur le site pour vérifier.

3 espèces en liste orange sont présentes sur les échantillons :

- martin-pêcheur d'Europe : sur la Risle
- moineau friquet : petite population qui doit approcher la centaine de couples dans l'ensemble du pays d'Ouche.
- rougequeue à front blanc, en faible nombre, certainement pas plus d'une cinquantaine de couples au total.

Parmi les espèces assez rares (8 espèces), il convient de noter :

- bruant zizi (100 couples estimés)
- busard Saint-Martin (20 couples estimés)
- fauvette babillarde (150 couples estimés)

Parmi les espèces peu communes (14 espèces), on remarque :

- tarier pâtre (500 couples estimés)
- pipit des arbres (700 couples estimés)

Enfin, 47 espèces communes ont été notées.

### **3. FREQUENCE**

20 espèces présentent une fréquence élevée conforme à la moyenne régionale : pinson des arbres, moineau domestique, merle noir, fauvette à tête noire, pigeon ramier, bruant jaune, étourneau sansonnet, pouillot véloce, verdier d'Europe, accenteur mouchet, corneille noire, troglodyte mignon, mésange charbonnière, linotte mélodieuse, mésange bleue, tourterelle turque, grive musicienne, faucon crécerelle, buse variable, rougegorge familier.

Espèces au-dessus de la moyenne régionale :

Hirondelle rustique, bergeronnette grise, fauvette grisette, chardonneret élégant, tourterelle des bois, grive draine.

Espèces au-dessous de la moyenne régionale :

Pie bavarde, pic vert, geai des chênes, mésange à longue queue. Pour les deux dernières, cela peut s'expliquer par la saison de prospection (ces espèces chantent surtout en début de printemps).

## 4. ABONDANCE

Espèces au-dessus de la moyenne régionale :

Accenteur mouchet	4,7 c/km <sup>2</sup> contre 4 sur le plan régional. Mais surtout nettement plus que lors des enquêtes précédentes malgré la période peu favorable (chante peu en mai et juin)
Bergeronnette grise	2,4 c/km <sup>2</sup> contre 1 sur le plan régional.
<b>Bruant jaune</b>	7,9 c/km <sup>2</sup> contre 2,4 sur le plan régional. C'est certainement une des espèces les plus remarquables du pays d'Ouche. Elle dépasse nettement les densités du Lieuvin (4,5c/km <sup>2</sup> ). On peut estimer la population du pays d'Ouche à environ 4000 couples.
<b>Bruant zizi</b>	0,1 c/km <sup>2</sup> contre moins de 0,1 sur le plan régional. Cette espèce méridionale, seulement bien représentée dans le sud-est de l'Eure (Vallée de Seine, Madrie et plaine de St André, englobant les vallées de l'Eure et de l'Iton) a donc une distribution qui s'étend sur le pays d'Ouche.
<b>Busard Saint-Martin</b>	L'enquête confirme les observations du groupe busard et indique une belle population (environ 20 couples) de busards en pays d'Ouche. C'est près de la moitié des échantillons qui ont montré la présence d'un couple de busards. Rappelons que si l'espèce est très bien représentée dans la plaine de St André à l'est, elle est absente du Lieuvin.
Chardonneret élégant	2,7 c/km <sup>2</sup> contre 2,2 sur le plan régional. La densité est plus élevée encore que dans le pays de Bray ou le Lieuvin (2,4c/km <sup>2</sup> ).
Fauvette à tête noire	11 c/km <sup>2</sup> contre 8 sur le plan régional. Manifestement le paysage très arboré du pays d'Ouche convient particulièrement à cette espèce.

<b>Fauvette babillarde</b>	0,3 c/km <sup>2</sup> contre moins de 0,1 sur le plan régional. C'est la plus grande surprise du séjour, la découverte d'une population de fauvettes babillardes, certes moins importante que dans le Bray (0,6 c/km <sup>2</sup> ), mais représentant environ 150 couples.
Fauvette des jardins	1,7 c/km <sup>2</sup> contre 1,2 sur le plan régional. C'est moins que dans le Bray (1,9), mais comme pour les autres fauvettes, le bocage lui est très favorable.
Fauvette grisette	2,9 c/km <sup>2</sup> contre 2 sur le plan régional. Cette espèce montre sa plus forte densité dans cette région.
Grive draine	1,7 c/km <sup>2</sup> contre 1,2 sur le plan régional. Mais c'est toutefois nettement moins que dans le Lieuvin voisin où elle atteignait 3,3 c/km <sup>2</sup> .
Hirondelle rustique	7,3 c/km <sup>2</sup> contre 4 sur le plan régional. Cette enquête confirme les conclusions des enquêtes sur les deux autres zones de bocage (Bray et Lieuvin) en les accentuant encore.
<b>Hypolaïs polyglotte</b>	2,1 c/km <sup>2</sup> contre 0,6 sur le plan régional. Encore une fauvette très abondante dans cette région, nettement au dessus de la moyenne régionale, mais aussi des deux autres zones de bocage.
<b>Linotte mélodieuse</b>	4,7 c/km <sup>2</sup> contre 2 sur le plan régional. C'est aussi nettement plus que dans les autres zones de bocage.
Merle noir	16 c/km <sup>2</sup> contre 12 sur le plan régional.
<b>Moineau friquet</b>	0,1 c/km <sup>2</sup> contre moins de 0,1 sur le plan régional. Il se confirme donc que sans atteindre les densités du Bray (0,4c/km <sup>2</sup> et 250 couples), le moineau friquet se maintient dans les bocages du sud et de l'ouest de l'Eure (80 couples en pays d'Ouche et 250 dans le Lieuvin).
<b>Pinson des arbres</b>	21 c/km <sup>2</sup> contre 12 sur le plan régional. Cette espèce est très abondante dans le pays d'Ouche, plus encore que le merle noir ou l'étourneau.
<b>Pipit des arbres</b>	1,3 c/km <sup>2</sup> contre 0,5 sur le plan régional. Ce pipit montre une densité encore plus élevée que dans le Bray (0,7 c/km <sup>2</sup> ).
<b>Tarier pâtre</b>	0,9 c/km <sup>2</sup> contre 0,4 sur le plan régional. C'est une surprise ; en effet, le tarier pâtre est très faiblement représenté dans le Lieuvin voisin.
<b>Tourterelle des bois</b>	2 c/km <sup>2</sup> contre 1,2 sur le plan régional. C'est encore une des espèces bien plus présente ici que dans les autres zones de bocage.
Verdier d'Europe	5,4 c/km <sup>2</sup> contre 2,8 sur le plan régional. C'est un peu inattendu et cette espèce montre ici une remarquable densité.

Espèces au-dessous de la moyenne régionale :

Bruant proyer	Moins de 0,1 c/km <sup>2</sup> contre 0,5 sur le plan régional. Malgré la présence de zones cultivées, cette espèce est très peu présente en pays d'Ouche.
Caille des blés	0,1 c/km <sup>2</sup> contre 0,4 sur le plan régional. Situation similaire à celle du bruant proyer. Manifestement, ces espèces préfèrent les grandes zones cultivées plus ouvertes.
Etourneau sansonnet	5,9 c/km <sup>2</sup> contre 8 sur le plan régional. Situation identique dans les autres zones de bocage (Bray, Lieuvin).
Geai des chênes	0,5 c/km <sup>2</sup> contre 0,8 sur le plan régional. C'est une espèce très forestière et nous n'avons pas prospecté la forêt. Cela dit, les densités en Lieuvin sont de 0,9 c/km <sup>2</sup> .
Mésange à longue queue	0,5 c/km <sup>2</sup> contre 1 sur le plan régional. Cela peut être dû à la discrétion des mésanges en mai et juin.
Mésange charbonnière	5 c/km <sup>2</sup> contre 8 sur le plan régional. Même situation que pour la mésange à longue queue.
Mésange huppée	0,1 c/km <sup>2</sup> contre 0,3 sur le plan régional. Même situation que pour la mésange à longue queue.
Mésange nonnette	0,5 c/km <sup>2</sup> contre 1 sur le plan régional. Même situation que pour la mésange à longue queue.
Perdrix grise	0,4 c/km <sup>2</sup> contre 1 sur le plan régional. On retrouve une situation similaire aux autres espèces de grandes cultures (bruant proyer, caille).
Pigeon ramier	9,4 c/km <sup>2</sup> contre 12 sur le plan régional. Situation similaire à celle des autres régions de bocage (en moins marqué). Le pigeon ramier semble plus abondant en forêt ou dans les zones plus urbanisées.
Pipit farlouse	0,3 c/km <sup>2</sup> contre 0,6 sur le plan régional. Faible présence, comme dans le Lieuvin. Situation bien différente du pays de Bray, où au contraire cette espèce est sur un bastion régional.
Pouillot fitis	0,3 c/km <sup>2</sup> contre 0,8 sur le plan régional. Espèce abondante dans des habitats très particuliers (coteaux, landes forestières), le pouillot fitis est peu présent dans le bocage.
Pouillot véloce	5,6 c/km <sup>2</sup> contre 8 sur le plan régional. Situation surprenante, cette espèce aurait dû présenter des densités plus élevées (voir les 9,4 c/km <sup>2</sup> dans le Lieuvin).

Rougegorge familier	4,5 c/km <sup>2</sup> contre 8 sur le plan régional. Comme pour le pouillot véloce, cette situation est plutôt surprenante, même si cette espèce peut être plus discrète à cette saison. Elle présentait tout de même une densité similaire à la moyenne régionale en Lieuvin. Il faut remarquer que dans le pays d'Ouche, la densité du rougegorge sur les échantillons étudiés est proportionnelle à la superficie boisée de l'échantillon.
Troglodyte mignon	5,5 c/km <sup>2</sup> contre 8 sur le plan régional. Même cas de figure que pour le rougegorge. Là encore, la densité en Lieuvin était plus élevée (8,4 c/km <sup>2</sup> ).

Autres espèces :

Gobemouche gris	La densité est similaire à celle de la Haute- Normandie, donc situation bien différente à celle du Lieuvin, où l'espèce présentait une densité de 1,3 c/km <sup>2</sup> contre 0,3 à 0,4.
Grive musicienne	Même situation que pour le gobemouche gris. 3,8c/km <sup>2</sup> dans le Lieuvin contre 2,4 en Pays d'Ouche et pour la moyenne régionale.
Hirondelle de fenêtre	Même situation que pour les deux espèces précédentes.
Rossignol philomèle	L'espèce était absente des échantillons du Lieuvin, elle est présente cette fois-ci en pays d'Ouche.
Bergeronnette flavéole	Absente des échantillons du pays d'Ouche.
Roitelet à triple bandeau	Absent des échantillons du pays d'Ouche.
Serin cini	Absent des échantillons du pays d'Ouche, alors qu'il est bien représenté dans la plaine de St André.

Le champion en abondance est le pinson (400 couples) avec loin derrière moineau et merle (300 couples), puis encore loin derrière fauvette à tête noire, bruant jaune, hirondelle rustique (entre 100 et 200 couples) et autour de 100 couples : étourneau, pouillot véloce, troglodyte, verdier.

## 5. CONCLUSION

Les espèces les plus remarquables du Pays d'Ouche peuvent être classées en trois catégories :

- Celles présentant des populations remarquables : busard Saint Martin, moineau friquet, rougequeue à front blanc, fauvette babillarde, bruant zizi. Ces populations sont cependant de faible taille.
- Celles présentant une fréquence élevée : hirondelle rustique, bergeronnette grise, fauvette grisette, chardonneret élégant, tourterelle des bois, grive draine.
- Celles présentant une abondance élevée, et en particulier : bruant jaune, hirondelle rustique, les quatre espèces de fauvettes (à tête noire, des jardins, babillarde, grisette) et l'hypolaïs polyglotte, linotte mélodieuse, pinson des arbres, pipit des arbres, tarier pâtre, tourterelle des bois.

En dehors de l'intérêt propre du bocage, le pays d'Ouche apparaît comme une zone de transition entre l'ouest (Lieuvin) et le sud-est de l'Eure. Ainsi, si le rossignol, le busard St Martin et le bruant zizi (très bien représentés dans la plaine de St André) sont encore présents à la différence du Lieuvin, le serin cini n'a pas été trouvé sur les échantillons.

## 6. REMECIEMENTS AUX PARTICIPANTS

ASNIERES Alexis

ASNIERES Monique

BENARD Antonin

CHESNAIS Danielle

DAKERS Elaine

DELARUE Eric

DRANGUET

Françoise

FAURE Laurence

FAVIER Sylvie

FREUND Murielle

GREGE Richard

JEAN M. et Mme

LE HENAFF Hervé

LEMIERE Stéphane

LEMONNIER Claire

LOISEL Marc

MALVAUD Frédéric

NOËL Myriam

POUBELLE Franck

REZZOUK Abdenour

RICHARD Guillaume

YVON Julien

YVON Michel

